

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220926-312883-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2022

Affiché le 5 octobre 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26 SEPTEMBRE 2022  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022**

**Suite à la convocation en date du 12 septembre 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Sylvie CLERC donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Barbara COEVOET, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Doriane BECUE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Christian POIRET, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine DEROEUX.

Absent(e)(s) : Mickaël HIRAUX, Eric RENAUD, Aude VAN CAUWENBERGE.

**OBJET** : Recrutement d'agents contractuels sur des emplois de catégorie A, B ou C, dans le cadre du renforcement du dispositif de protection de l'enfance

Vu le rapport DRH/2022/328

**DECIDE à l'unanimité:**

- de compléter la délibération n° DRH/2020/118 du 24 avril 2020 et d'autoriser le recrutement d'agents contractuels pour les 41 postes détaillés en annexe 1 ci-jointe, lorsque le recrutement d'agent titulaire n'aura pas été possible, pour un coût de 1 913 064 € ;
  - d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 32.

62 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs DULIEU, MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT), VERFAILLIE (porteur du pouvoir de Monsieur DEGALLAIX).

Mesdames BAILLEUL et CHAMPAULT, ainsi que Messieurs BAUDOUX, BELLEVAL et CATHELAIN, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Madame SANDRA (porteuse du pouvoir de Monsieur DIEUSAERT), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 39.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	12
Absents sans procuration :	11
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	71 (y compris les votants par procuration)

## 1.2

### Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	71
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	71 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Fonction	<b>Chargé(e) d'études droits et participation des enfants</b>
Famille professionnelle	Social / Administrative
Cadre d'emplois	Assistant territorial socio-éducatif / Attaché territorial
Grade	Assistant socio-éducatif ; Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle / Attaché ; Attaché principal
Nombre	<b>1</b>
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><b>ACTIVITÉS / COMPÉTENCES TECHNIQUES</b></p> <p><b><u>Savoir-faire</u></b>  <b>Produire des études et des recherches dans le champ des droits et de la participation des enfants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les champs d'études pertinents</li> <li>• Garantir le travail de collecte et d'analyse des données</li> <li>• Extraire des données disponibles en vérifiant leur cohérence, leur validité et leur qualité</li> <li>• Assurer la production et le suivi des tableaux de bord</li> <li>• Proposer des analyses et des mises en perspectives dans une dynamique d'amélioration et de prospective</li> <li>• Structurer et organiser les résultats pour en faciliter la lecture et éclairer les décisions</li> <li>• Établir des documents de référence et des études au service des politiques Enfance, Famille, Jeunesse</li> </ul> <p><b>Développer l'observation partagée et territorialisée des problématiques liées aux droits et à la participation des enfants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les sources de données internes, en lien avec les directions centrales et territoriales concernées, et externes auprès des institutions partenaires</li> <li>• Identifier et analyser les données nécessaires dans une perspective d'aide à la décision</li> <li>• Participer aux travaux d'observatoires locaux ou nationaux</li> <li>• Contribuer au recueil et veiller à la cohérence des données relatives aux statistiques ministérielles obligatoires et aux remontées à l'ONPE, SNATED, DREES, enquête IGAS</li> </ul> <p><b>Participer aux instances partenariales de l'ODPE dédiées à l'analyse des données concernant la protection de l'enfance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des analyses croisées et territorialisées des populations et de l'offre de service</li> <li>• Mobiliser les données nécessaires à l'anticipation des évolutions de la population et de la demande sociale</li> <li>• Conduire, en lien avec les directions et les partenaires concernées, des études ad hoc pour aider à la définition des orientations stratégiques de la Direction</li> <li>• Mobiliser les travaux permettant d'aider au cadrage puis au développement des projets menés</li> </ul> <p><b><u>Savoirs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les techniques statistiques et méthodes d'analyse quantitative et qualitative</li> <li>• Maîtriser les méthodes et techniques d'enquête, d'analyse et de diagnostic</li> <li>• Connaître les outils de gestion de bases de données, d'enquêtes et d'analyses</li> <li>• Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance</li> </ul> <p><b>ACTIVITES/COMPETENCES TRANSVERSALES</b></p> <p><b><u>Savoir faire</u></b></p> <p><b>Apporter un soutien technique aux professionnels de la DGA SOL :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être à l'écoute du besoin pour le reformuler et le traduire en résultats accessibles, compréhensibles et transmissibles</li> </ul>

- Co-construire des outils et des analyses partagées ; discuter, en particulier, au sein des instances dédiées, les résultats des travaux d'observation et des études
- Faciliter l'appropriation et l'accès aux données
- Favoriser des échanges de pratiques
- Contribuer à la bonne utilisation des outils informatiques
- Développer le travail en réseau interne et partenarial

**Management de projet :**

- Connaître et appliquer la méthodologie de projet
- Savoir animer des groupes de travail, de réflexion
- Maîtriser le reporting d'informations

**Compétences organisationnelles :**

- Savoir travailler en transversalité
- Savoir gérer son temps et organiser ses priorités
- Savoir rendre compte

**Savoirs**

- Maîtrise des outils informatiques
- Interprétation mathématique de données complexes et nombreuses
- Méthodes de collecte et traitement de l'information
- Méthodes et outils d'observation et prospective
- Réseau professionnel d'information
- Notions d'organisation et de gestion du temps de travail
- Procédures de transmission de l'information et techniques rédactionnelles

**Savoir-être**

- Faire preuve de rigueur scientifique
- Faire preuve de pédagogie
- Être force de proposition
- Faire preuve d'adaptabilité
- Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité à coopérer
- Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse

Fonction	<b>Travailleur(euse) Social(e) Enfance</b>
Famille professionnelle	Social
Cadre d'emplois	Assistant territorial socio-éducatif
Grade	Assistant socio-éducatif ; Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Nombre	<b>40</b>
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><b>ACTIVITES/COMPETENCES TECHNIQUES</b></p> <p><b><u>Savoir-faire</u></b></p> <p><b>Élaboration d'un diagnostic psychosocial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'expression de la demande, la clarifier, la hiérarchiser</li> <li>• Conduire des entretiens d'aide</li> <li>• Comprendre et savoir réagir face aux émotions de la personne</li> <li>• Évaluer la situation globale de la personne et élaborer un pré diagnostic</li> <li>• Vérifier que l'évaluation ait pris en compte l'ensemble des ressources et potentiels des personnes concernées</li> <li>• S'appuyer sur les ressources et les potentiels des enfants et de leurs parents</li> <li>• Repérer les dysfonctionnements intrafamiliaux, les besoins éducatifs et les situations de violence familiale ou de maltraitance</li> </ul> <p><b>Accompagnement social et/ou éducatif de la personne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un projet global d'intervention sociale</li> <li>• Effectuer toute démarche d'accompagnement, de suivi, de soutien, en matière d'éveil, de scolarisation, d'insertion sociale, professionnelle, de santé, ou autre, et ce, dans le cadre du projet pour l'enfant</li> <li>• Réaliser des visites à domicile ou accueillir les familles au centre de consultation</li> <li>• Réagir avec pertinence aux situations d'urgence</li> <li>• Formuler des avis dans le cadre de l'évaluation du placement de l'enfant</li> <li>• Organiser les droits de visite et les visites médiatisées dans le souci de l'intérêt de l'enfant (cf. décret)</li> <li>• Participer à la préparation de l'accueil d'un enfant sur proposition du service et participer aux réunions de concertation précédant le placement</li> <li>• En tant que référent du mineur ou du jeune majeur, mettre en œuvre les mesures de protection de l'enfance administrative et judiciaire.</li> <li>• Réaliser les différents écrits professionnels</li> </ul> <p><b>Accompagnement des personnes dans le cadre de projets collectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner des groupes et communautés dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet collectif</li> <li>• Définir des objectifs, recadrer et piloter la progression du projet</li> <li>• Favoriser l'autonomie du groupe et contribuer à le rendre acteur de son projet</li> </ul> <p><b>Pilotage et animation de projets et actions de prévention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la construction d'un diagnostic partagé et d'un projet social de territoire</li> <li>• Travailler en pluridisciplinarité, concertation et coopération avec des acteurs multiples</li> <li>• Conduire des actions de prévention au sein d'équipes pluridisciplinaires</li> <li>• Inscrire son action dans le cadre des politiques publiques territoriales</li> </ul> <p><b>Médiation et négociation auprès des organismes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se faire reconnaître en tant que tiers référent</li> <li>• Identifier, accompagner, se mettre à distance et désamorcer une situation de crise</li> <li>• Faire émerger les enjeux des parties et contribuer à l'évolution de la situation</li> </ul>

- Permettre l'accès effectif aux droits et développer le pouvoir d'agir des personnes

#### **Accueil et tutorat des élèves stagiaires**

- Encadrer des élèves et stagiaires travailleurs sociaux
- Expliquer la posture et les valeurs du travailleur social dans le cadre institutionnel territorial
- Accompagner dans les apprentissages individuels et collectifs

#### **Savoirs**

- Règles et éthique des écrits professionnels
- Principes et enjeux de la médiation
- Problématiques liées à l'éthique, à la déontologie
- Gestion des conflits
- Méthodes et outils de l'évaluation
- Technique d'entretien d'aide à la personne et d'écoute active
- Dispositifs et acteurs de l'action sociale
- Cadre législatif et constitutionnel de la protection de l'enfance

### **ACTIVITES/COMPETENCES TRANSVERSALES**

#### **Savoir faire**

##### **Contribuer au fonctionnement général du service et à la qualité des prestations**

- Participer aux réunions de l'UTPAS, aux réunions de service, aux groupes de travail internes ou externes, et autres réunions partenariales
- Participer aux groupes d'analyse de pratiques et mobiliser, si besoin, les outils départementaux d'aide à la prise de recul
- Savoir établir un planning
- Tenir un tableau de bord des activités

##### **Accompagnement et traitement de la demande**

- Conduire un entretien et analyser la nature de la demande
- Accompagner l'utilisateur dans la constitution de son dossier
- Informer et conseiller l'utilisateur dans ses démarches
- Signaler un besoin de médiation entre usagers et services la collectivité
- Maîtriser les outils informatiques spécialisés
- Utiliser des logiciels et des progiciels

##### **Instruction administrative des dossiers**

- Rédiger des dossiers administratifs de demandes
- Réaliser des enquêtes sociales, des rapports, des comptes rendus et des notes de synthèse
- Constituer des dossiers à caractère social
- Organiser le classement et l'archivage des dossiers
- Hiérarchiser des demandes ou informations selon leur caractère d'urgence ou priorité

##### **Veille et observation sectorielle**

- Contribue aux dispositifs de veille et d'observation
- Identifier, rechercher, recueillir et diffuser des informations ciblées
- Enrichir des bases documentaires et d'information
- Constituer et animer un réseau d'échange
- Analyser des informations et documents

##### **Contribution au développement social local**

- Favoriser la participation des personnes et s'appuyer sur leurs potentialités
- Mobiliser des ressources locales et les outils des politiques départementales
- Identifier les acteurs, prendre appui sur le réseau partenarial et co-construire des projets participatifs

### **Animation de la relation à la population**

- Concevoir et animer des réunions d'information et des campagnes de prévention
- Créer et entretenir une dynamique autour de projets individuels ou collectifs
- Diffuser une information auprès du public ou d'une catégorie d'utilisateurs

### **Savoirs**

- Droits et obligation des utilisateurs
- Techniques de recherche, d'analyse et de synthèse de textes et documents
- Technique d'écoute d'accueil et de négociation
- Technique de médiation et de résolution des conflits
- Savoir travailler en transversalité
- Méthodes d'observation et d'analyse du territoire
- Maîtrise du logiciel dédié

### **Savoir-être**

- Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité à coopérer
- Disposer d'une bonne aisance relationnelle
- Faire preuve d'empathie

### **ACTIVITES SPECIFIQUES**

- Organisation d'activités éducatives, culturelles, ludiques afin de mobiliser les ressources de la personne
- Médiation des relations avec la famille
- Participation à la procédure d'agrément en vue de l'adoption et accompagne les personnes agréées et les enfants pupilles de l'État
- Préparation les audiences et y participer (*Hors Cour d'Appel*),
- Préparation et participation au Conseil de Famille pour les enfants pupilles de l'État.
- Remplacement des postes temporairement dépourvus de leur titulaire afin de garantir la continuité du service public.
- Participation au sein d'une équipe territorialisée et pluridisciplinaire à la mise en œuvre sur le territoire de l'UTPAS de la politique d'action sociale définie par le département
- Intervention éventuellement, en lieu d'accueil Parents/Enfants (LAPE) ou en lieu de rencontre Parents/Enfants (LRPE)
- Élaborer des propositions dans le cadre du projet pour l'enfant avec l'ensemble de l'équipe éducative
- Contribution, si nécessaire, à l'évaluation des informations préoccupantes en collaboration avec les autres professionnels des services internes et externes à l'UTPAS

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion du 26 septembre 2022**

OBJET : Création de postes et recours éventuel aux contractuels, dans le cadre du renforcement du dispositif de protection de l'enfance

**I. Création de 29 postes de Travailleur Social Enfance (TSE)**

Afin de répondre à un contexte difficile en matière de protection de l'enfance, notamment lié à une dégradation des situations familiales durant la période de pandémie de la Covid, à l'augmentation sensible des placements d'enfants qui en découle et aux difficultés de recrutement des professionnels de l'action sociale, de l'enfance et de la santé, le Département du Nord, chef de file des solidarités, a mis en place un Plan d'action pour la protection de l'enfance.

Dans le cadre de ce Plan, le Département mobilise des moyens humains et financiers supplémentaires en engageant encore davantage ses partenaires pour :

- augmenter les capacités d'accueil et d'accompagnement des enfants en danger ;
- soutenir et accompagner les professionnels ;
- faciliter l'accès aux soins des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Aussi, suite à ces nouvelles mesures, il est nécessaire de créer :

- 16 nouveaux postes de TSE afin de limiter à 30 le nombre de situations par TSE;
- 13 nouveaux postes de TSE afin de limiter à 25 le nombre de situations par TSE la première année de prise de fonction.

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

**II. Emplois de catégorie A, B ou C susceptibles d'être pourvus par des agents contractuels**

**1. Ouverture aux contractuels de 40 postes de Travailleur(euse) Social(e) Enfance**

- a) Ouverture aux contractuels de 29 postes conséquemment au Plan d'action pour la protection de l'enfance

Dans le cadre du soutien et de l'accompagnement aux professionnels, le Département du Nord a décidé de créer 29 postes de Travailleur(euse) Social(e) Enfance (TSE). Il est proposé d'ouvrir ces 29 postes permanents au recrutement d'agents contractuels.

## b) Ouverture aux contractuels de 11 postes par anticipation du recrutement de TSE

Afin de ne pas démultiplier l'ouverture aux contractuels de postes de TSE sur plusieurs séances du Conseil départemental, il est proposé d'ouvrir 11 postes supplémentaires. Cette ouverture permettra ainsi :

- de stabiliser la situation d'actuels TSE sur des postes permanents ;
- de réduire leur charge de travail (charge structurelle supérieure à 35 situations par référent) ;
- de développer l'attractivité de métiers en tension, en permettant davantage de recrutements sur postes permanents pour répondre aux besoins des directions opérationnelles.

## **2. Ouverture aux contractuels d'un poste de Chargé(e) d'études droits et participation des enfants à l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE)**

L'ouverture d'un poste de Chargé(e) d'études droits et participation des enfants à l'ODPE contribue à la démarche globale de mise en œuvre et d'amélioration de cette protection (études et recherches concourant au développement de l'accueil durable, évaluation de dispositifs de protection).

Il s'agit d'un poste clé dans la politique scientifique du Département du Nord, suite à la reconstitution de l'ODPE, et qui est financé par l'Etat dans le cadre de la contractualisation de la protection de l'enfance.

## **3. Modalités d'ouverture des postes mentionnés**

Lors de la mise en œuvre des recrutements, le Département du Nord applique pleinement le principe de pourvoir des postes par des agents statutaires.

Les articles L. 313-1 et L. 332-8 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) permettent à une collectivité territoriale de pourvoir, par délibération, des postes de catégorie A, B ou C par des agents contractuels, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient, et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté préalablement.

Les agents contractuels sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ces contrats sont renouvelables par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. Si, à l'issue de cette durée, ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Il s'agit d'une procédure dérogatoire au principe posé par l'article L. 311-1 du CGFP.

Cette délibération précise le motif, la nature des fonctions, ainsi que les niveaux de recrutement et de rémunération.

Conformément aux dispositions citées ci-dessus, il est demandé à l'Assemblée plénière d'autoriser le recrutement d'agents contractuels pour les emplois énumérés dans la liste présentée en annexe 1, lorsque le recrutement d'un agent titulaire sur ce poste n'aura pas été possible.

La délibération n°DRH/2020/118 du 24 avril 2020 précise la liste d'emplois pouvant être pourvus par des emplois contractuels, liste qui sera régulièrement actualisée afin de prendre en compte les évolutions du marché du travail. Les agents non titulaires percevront au maximum un traitement indiciaire équivalent à celui d'un agent titulaire du dernier échelon du même grade. Ils bénéficieront également du régime indemnitaire des agents titulaires occupant un grade et des fonctions similaires.

Je propose au Conseil départemental :

- de créer 29 postes permanents à temps complet au tableau des effectifs de la façon suivante, pour un coût total annuel de 1 353 053 € :

catégorie	cadre d'emplois	grade	nombre
A	Assistants socio-éducatifs	Assistant socio-éducatif	29

- de compléter la délibération n°DRH/2020/118 du 24 avril 2020 et d'autoriser le recrutement d'agents contractuels pour les 41 postes détaillés en annexe 1 du présent rapport, lorsque le recrutement d'agent titulaire n'aura pas été possible, pour un coût de 1 913 064 € ;
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
36002OP019	36002E01	68 200 624	49 575 560	3 266 117

Christian POIRET  
Président du Département du Nord